

Licence professionnelle Métiers du livre : documentation et bibliothèques

Mise en avant

Formation bimodale : la formation existe avec un groupe d'étudiants en présentiel et un groupe d'étudiants à distance. Au niveau national, il s'agit de la seule formation de ce type à être proposée à distance. A la rentrée universitaire 2013-2014, a été mise en œuvre la version à distance de la licence professionnelle afin de faciliter l'accès à cette formation. Ce projet s'est inscrit dans la politique de développement de l'enseignement à distance de l'université, pilotée par le CEAD.

La formation comprend douze UE obligatoires et ne contient pas de cours optionnels.

Deux UE fonctionnent de manière spécifique :

- L'UE 4 « Projets collectifs » a notamment pour objectif d'entrer dans une démarche de projet grâce à la réalisation d'un projet tuteuré par groupe. Chaque groupe d'étudiants consacre au moins 90 heures dans l'année à la réalisation de ce projet, et est encadré par un professionnel de la structure d'accueil et un enseignant référent. Il bénéficie également de cours de soutien sur ce projet.
- L'UE 6 « Stage » débute fin mars, une fois les enseignements achevés. La durée du stage est de douze semaines minimum. Les objectifs sont les suivants : mettre en œuvre les compétences acquises lors de l'année de formation au service d'une organisation, observer et comprendre le fonctionnement d'une structure documentaire, conduire un projet en responsabilité.

Présentation

Enjeux

Cette licence professionnelle s'adresse à des étudiants en formation initiale et en formation continue désireux de bénéficier d'une formation professionnelle en un an accessible à bac + 2.

Cette licence entend former des techniciens spécialisés capables de participer à la gestion d'établissements, au management d'équipes, d'intervenir au niveau des techniques documentaires, et d'organiser la gestion et la valorisation des



**UFR LETTRES,
CULTURE ET SCIENCES
HUMAINES**

UNIVERSITÉ
Clermont Auvergne

L'essentiel

Nature de la formation

Diplôme national

Langues d'enseignement

- Français

Rythme

- En alternance
- Contrat d'apprentissage *uniquement parcours à distance*
- Contrat de professionnalisation

Lieu(x) de la formation

- Clermont-Ferrand

collections. Une ouverture sur l'environnement professionnel et culturel régional vise à leur permettre de s'insérer dans des projets de médiation du livre, de l'image et du son. L'accent est particulièrement mis sur la connaissance des publics spécifiques et les actions multimédia inscrites dans le contexte clermontois.

Cette formation fait partie d'un ensemble cohérent de formations lié aux métiers du livre. Un étudiant peut tout à fait s'inscrire en L1 et L2 Licence Mention Arts / parcours Métiers du livre et stratégies numériques et continuer en licence professionnelle. C'est un parcours logique pour celui qui se destine à ce domaine.

Il n'existe pas de licence professionnelle équivalente dans la région. La plus proche se situe à Limoges. En effet, une licence professionnelle « Métiers du livre : documentation et bibliothèques » est proposée par la Faculté des Lettres et Sciences humaines de l'Université de Limoges.

Au niveau national, cette licence professionnelle vient compléter l'offre des autres universités dans ce domaine. Elle offre une plus-value certaine car les cours sont fortement orientés dans le domaine du numérique et des innovations en bibliothèque. Des matières telles que le design thinking, l'UX, l'innovation pédagogique dans la formation des utilisateurs, l'apprentissage par le jeu en bibliothèque figurent parmi les exemples de sujets abordés.

Spécificités

1. La licence professionnelle donne accès aux concours d'entrée de la filière culture de la fonction publique d'Etat ou de la fonction publique Territoriale et plus particulièrement à ceux réservés aux personnes titulaires d'un diplôme professionnel spécialisé dans les métiers du livre et de la documentation.
2. Un partenariat entre BibliAuvergne (Centre Régional de Formation aux Carrières des Bibliothèques de Clermont-Ferrand) et le département Métiers de la culture permet d'ouvrir des actions de formation communes élaborées par BibliAuvergne ou par le département Métiers de la Culture :- certaines actions de formation, stages, journées d'études, visites sont incluses dans l'emploi du temps des étudiants de la licence professionnelle. La présence des étudiants à ces actions de formation est obligatoire. En 2017 et 2018, les étudiants ont été accueillis par exemple dans les formations suivantes : « Les tablettes en bibliothèque », « Design Thinking en bibliothèque ». En 2018-2019, les étudiants ont participé à la rencontre avec l'auteure Elsa Osorio, à une formation de 2 jours sur la musique en bibliothèque, et à une journée intitulée « Communication en bibliothèque : mode d'emploi et outils ». - certains enseignements de la licence professionnelle sont ouverts aux professionnels de la région par l'entremise de BibliAuvergne.
3. L'offre de formation associe différents partenaires institutionnels et professionnels qui s'impliquent dans cette formation en tant qu'enseignants.

Voici quelques-uns de nos partenaires : BibliAuvergne, Bibliothèques de l'Université Clermont Auvergne, Clermont Auvergne Métropole, Bibliothèques Sans Frontières, Conseil départemental du Puy-de-Dôme, Médiathèque entre Dore et Allier (Lezoux), Médiathèque de Thiers, Médiathèque des Jardins de la Culture, Michelin, Ville d'Issoire.

Admission

Contacts

UFR Lettres, Culture et Sciences Humaines

Université Clermont
Auvergne 29, boulevard
Gergovia TSA 20406
63001 Clermont-Ferrand
Cedex 1

Renseignements

Responsable(s) de formation

Celine BRICAULT
Celine.BRICAULT@uca.fr

Contacts administratifs

Secrétariat pédagogique :
Bénédicte COPPIN
Tél. +33473346682
metiersdelaculture.
LCSH@uca.fr

Candidature

Conditions d'admission / Modalités de sélection

La stratégie générale de recrutement est la suivante : nous visons en premier lieu les profils disposant d'un Bac + 2 dans les métiers du livre, les Sciences Humaines et Sociales ou dans d'autres domaines de la connaissance (y compris scientifiques) et ayant si possible à leur actif au moins un stage dans une bibliothèque universitaire, une médiathèque ou un centre de documentation de d'information. Nous essayons de promouvoir au maximum les candidatures au titre de la formation continue.

L'ouverture de la version « à distance » de la formation a permis de faciliter l'accès de la formation à un nouveau public (personnes en reconversion professionnelle, professionnels des métiers du livre). Ainsi, la majorité des apprenants (70 %) est constituée par des professionnels exerçant dans le domaine des métiers du livre (bibliothèques universitaires / médiathèques) dont l'objectif est de parfaire leur formation pour évoluer au sein de leurs structures par promotion interne et/ou concours.

Candidature via la procédure e-candidat : <https://ecandidat.uca.fr>

Programme

Les informations ci-dessous sont données à titre indicatif et peuvent faire l'objet de mises à jour.

LP Métiers du livre : documentation et bibliothèques

LP Métiers du livre : documentation et bibliothèques

- **LICENCE PROFESSIONNELLE METIERS DU LIVRE**

- Semestre 1 LP METIERS DU LIVRE

- CONNAISS. DISCIPLINAIRES

- 1 Culture générale *3 crédits*

- Histoire du livre et des bibliothèques
- Droits d'auteur et droits voisins

- 2 Communication *6 crédits*

- Edition et publication sur le web
- Note de synthèse, dissertation

- 3 Traitement du document et recherche bibliographique *6 crédits*

- Circuit du document, catalogage. Outils et méthodologie
- Indexation-classification
- Recherche documentaire
- Veille thématique, veille métiers : méthodologie et outils

- 4 Connaissance des publics et médiation culturelle *6 crédits*

- Médiations
- Sociologie des publics et des pratiques culturelles
- Animation culturelle
- Bibliothèques numériques et techniques de numérisation

- 5 Connaissance du champ professionnel *6 crédits*

- Administration publique, statut des Ets et des personnels.
- Droit de la culture et politiques culturelles

- Projets Tutorés
- 6 Anglais *3 crédits*
 - Grammaire, compréhension orale et écrite. Expression orale
- Semestre 2 LP METIERS DU LIVRE
 - CONNAISS. DISCIPLINAIRES
 - 1 Politique documentaire et gestion des établissements *3 crédits*
 - SIGB
 - Gestion des espaces en bibliothèque – Espaces de créativité
 - Gestion en librairie
 - Politique éditoriale. Publier la science : enjeux économique
 - Méth. et outils d'éval. de gestion et de dévelop. fonds doc.
 - Marketing, management en information-communication
 - 2 Jeu, image et son *3 crédits*
 - Cinéma en bibliothèque
 - Musique bibliothèque
 - Jeu en bibliothèque
 - Littérature jeunesse
 - 3 Projets tuteurés *6 crédits*
 - Projets Collectifs
 - ePortfolio – Projet professionnel
 - 4 Anglais *3 crédits*
 - Grammaire, compréhension orale et écrite. Expression orale
 - 5 Stage *15 crédits*
 - Stage de 12 semaines (420h)

Stage(s)

Informations complémentaires sur le(s) stage(s)

Dès le début d'année, les étudiants sont sensibilisés sur la recherche de leur stage : ils doivent trouver par eux-mêmes une mission intéressante dans une structure de stage de leur choix.

Pour les guider dans ce travail, une séance d'information en début d'année permet de présenter les répertoires disponibles au département Métiers de la culture, au Bureau de la Vie Etudiante (BVE) et à BibliAuvergne (Centre Régional de Formation aux Carrières des Bibliothèques). En outre, des offres de stage directement adressées au Département Métiers de la culture sont régulièrement affichées et transmises aux étudiants.

En amont du stage, la responsable pédagogique de la licence professionnelle, en collaboration avec BibliAuvergne, reçoit individuellement les étudiants pour vérifier l'adéquation des missions de stage et du projet professionnel de chacun.

Un tuteur pédagogique universitaire est désigné pour suivre l'étudiant tout au long de son stage. Les enseignants permanents spécialisés dans les métiers du Livre ainsi que des membres de BibliAuvergne sont susceptibles d'être impliqués dans le tutorat universitaire.

Le rôle du tuteur est le suivant :

- rester en contact avec l'étudiant pendant la durée de son stage pour répondre à ses éventuelles questions et faire des bilans réguliers;
- contacter le tuteur professionnel par téléphone 15 jours après le début du stage et au moins une fois par mois ensuite;
- conseiller l'étudiant dans l'élaboration de son rapport de stage ;
- participer à la soutenance.

Les étudiants sont également suivis par un tuteur professionnel. Il s'agit du professionnel qui accepte d'être responsable du stagiaire et d'encadrer ses missions au sein de la structure professionnelle. Le tuteur professionnel est associé à la réflexion pédagogique en amont et en aval du stage.

Séjour(s) à l'étranger

Informations complémentaires sur le(s) séjour(s) à l'étranger

Organisation pédagogique des langues étrangères

french

Et après ?

Niveau de sortie

Année post-bac de sortie

- Bac +3

Compétences visées

Activités visées / compétences attestées

Le diplômé de cette licence professionnelle peut prétendre à des emplois diversifiés dans lesquels seront mises en œuvre les activités suivantes :

- participer à la gestion d'établissements
- participer à la mise en œuvre de la politique documentaire (acquisitions, désherbage)
- assurer le traitement documentaire des collections (catalogage et indexation)
- accueillir, orienter et conseiller le public dans sa recherche de lecture ou d'information
- savoir conduire une réunion, manager une équipe ou bien être l'interface entre l'équipe et les élus
- savoir gérer des projets et développer des services innovants
- inscrire les pratiques numériques et l'utilisation des nouveaux outils au sein des actions de l'établissement, développer la culture Internet auprès du public
- organiser la valorisation mutuelle de la bibliothèque à travers une médiation sur place et à distance
- développer des actions d'animations et produire des contenus autour de ces animations*
- savoir organiser et gérer sa veille documentaire

Compétences organisationnelles :

- établir des priorités, gérer son temps
- utiliser les outils informatiques de bureautique et de l'internet
- effectuer une recherche d'information : préciser l'objet de la recherche, identifier les modes d'accès, analyser la pertinence, expliquer et transmettre
- s'impliquer dans un projet : comprendre ses objectifs et son contexte, participer à sa réalisation

Compétences relationnelles :

- communiquer : rédiger clairement, préparer des supports de communication adaptés, prendre la parole en public et commenter des supports, échanger dans une langue étrangère
- travailler en équipe : s'intégrer, se positionner, collaborer
- s'intégrer dans un milieu professionnel (entreprise, éducation, recherche) : identifier les personnes ressources et les diverses fonctions d'une organisation, se situer dans un environnement hiérarchique et fonctionnel.

Poursuites d'études

Environ 10% des étudiants poursuivent leurs études vers des masters professionnels. Le dispositif mis en place pour limiter la poursuite d'études se fait au niveau du recrutement : nous privilégions les candidatures dont l'objectif est d'obtenir la licence professionnelle pour pouvoir ensuite passer les concours d'entrée de la filière culture de la fonction publique d'Etat ou de la fonction publique Territoriale et plus particulièrement à ceux réservés aux personnes titulaires d'un diplôme professionnel spécialisé dans les métiers du livre et de la documentation.

Débouchés professionnels

Secteurs d'activité

La licence professionnelle se veut adaptée aux besoins des établissements car elle dispense la formation technique et les repères culturels nécessaires pour exercer dans la fonction publique d'Etat ou Territoriale et dans des centres ou services de documentation publics ou privés.

Insertion professionnelle

Ce professionnel peut prétendre aux emplois suivants :

- Bibliothécaire
- Documentaliste
- Gestionnaire en documentation
- animateur réseau documentaire
- Responsable de ressources documentaires
- Médiateur du livre
- Chef de sections spécialisées : fonds patrimoniaux, musique, cinéma
- Responsable de projets innovants
- Médiateur numérique, animateur de communautés
- Responsable de l'action culturelle
- Animateur culturel
- Gestionnaire de banque de données
- Chargé d'études documentaires

Ce professionnel exerce principalement leur activité dans les structures suivantes :

- Bibliothèques municipales, départementales, universitaires
- Bibliothèques des établissements privés
- Bibliothèques spécialisées du secteur associatif
- Centres et services de documentation
- Librairies